



INSCRIPTION AUX TRANSPORTS SCOLAIRES NON-URBAINS de GRANDANGOULEME

Depuis le 1^{er} janvier 2020, la Région Nouvelle-Aquitaine a transféré certains services de transports scolaires au GrandAngoulême. Désormais l'inscription à ces transports scolaires non-urbains s'effectue auprès de GrandAngoulême.

POUR QUI ?

1 - Les élèves qui utilisent l'un des 22 circuits scolaires de GrandAngoulême et étudient dans l'un des établissements scolaires suivants (en provenance des communes suivantes) :

- le collège Pierre Mendès-France à Soyaux (Bouëx, Garat, Dirac)
- le collège René Cassin au Gond-Pontouvre (Asnières-sur-Nouère, Vindelle, Balzac, Champniers)
- le collège E. et R. Badinter à La Couronne (Voeuil-et-Giget, Mouthiers-sur-Boëme, Rouillet-St-Estèphe)
- le collège Puygrelier à Saint-Michel (Trois-Palis)
- la Cité Scolaire de Ruelle-sur-Trouvre (Brie, Champniers)
- le lycée agricole de l'Oisellerie ou l'un des établissements d'Angoulême situé à Ma Campagne (Rouillet-St-Estèphe, Claix), à Bel Air ou à proximité de la Cathédrale (Brie, Champniers)

2. Les élèves qui habitent et sont scolarisés sur le territoire de GrandAngoulême et qui empruntent une ligne régionale pour se rendre dans leur établissement scolaire.

Attention !

- Pensez à consulter le site internet **www.stga.fr** pour vous assurer que le point d'arrêt le plus proche de chez vous ne se situe pas sur le réseau de transport urbain Möbius.
- Si vous ne résidez pas ou n'êtes pas scolarisés sur le territoire de GrandAngoulême, vous pouvez bénéficier d'une offre de transport scolaire régionale. Rendez-vous sur le site de la Région : **transports.nouvelle-aquitaine.fr**

QUAND et COMMENT ?

Les inscriptions débutent le **15 juin** et se font en ligne via un portail accessible sur le site internet **www.grandangouleme.fr/transports-scolaires**.

Le service transports scolaires est également joignable par téléphone au **07.71.35.20.97** ou **06.20.58.62.68**, ou par mail à l'adresse suivante : **transports-scolaires@grandangouleme.fr**.